

3 – Nouvelles activités au port de Brégaillon : Dans le cadre des activités du collectif des CIL le CILLSOS s'est rendu à l'invitation de la CCIV pour une réunion d'information sur une nouvelle activité impactant le site de Brégaillon. Cette nouvelle activité concerne la totalité de nos concitoyens Seynois : Un gigantesque chantier d'agrandissement du port de la Principauté de Monaco nécessitera le transport par bateaux de 2,2 millions de tonnes de granulats issues de la carrière du Revest. Ces matériaux transiteront par le port de Bregaillon pour être embarqués sur des cargos à destination de Monaco. Cette opération s'étalera sur une durée de 30 mois pendant lesquels le quartier de Bregaillon sera particulièrement encombré à raison d'environ 250 rotations de camions par jour dans les deux sens. Soit un camion toutes les 3 minutes. Les Seynois en subiront forcément quelques nuisances puisque l'augmentation de trafic est estimé à 1%. Par ailleurs, 80.000 tonnes de sédiments pollués en provenance des fonds monégasques, extraits avant les travaux du port, seront acheminées par bateau vers l'entreprise ENVISAN pour leur traitement et recyclage. De plus, la voie ferrée devrait reprendre du service après la restauration du pont SNCF accidenté lors du passage d'un poids lourd qui l'avait violemment heurté il y a quelques années. Les points positifs concerneront principalement la création de 120 emplois directs et l'aménagement d'un rond point giratoire au niveau des feux tricolores situés près de FIRST. Quant au passage à niveau, c'est l'inconnu !

3 – Subvention Mairie : Nous venons de recevoir de la mairie une subvention de 270 euros, un grand merci pour cette aide non négligeable.

4 – Chapelle de Saint Joseph de Gavary : Nous recherchons toujours des archives et infos sur ce qu'a été la chapelle St Joseph de Gavary. Par ailleurs, l'Office Seynois Culture et Archéologie, dans le cadre de ses activités, nous invite à participer à son AG annuelle où seront évoqués entre autres les travaux de recherche et de localisation de cette chapelle. Cette réunion aura lieu le jeudi 17 novembre dans la salle d'exposition de la maison du patrimoine, place Bourradet.

5 – Informations état civil (suite à notre enquête) :

Var Matin nous informe que les photos des mariages seynois ne sont publiées sur ce quotidien qu'à la demande exclusive des époux. Par contre les noms de naissance des épouses décédées dans la rubrique état civil n'apparaissent toujours pas et le CILLSOS en a fait la demande !

6 - Invitations :

- Le 09 septembre : Visite de la cité des sciences et de la mer, plages du Mourillon
- Du 16 au 19 septembre : journées Européennes du Patrimoine
- Le 17 septembre : 3^{ème} Forum des Associations - ANNULE
- Le 25 septembre : journée nationale d'hommage aux Harkis
- Le 1^{er} octobre : 2^{ème} salon croisière et tourisme
- Le 07 octobre : fête de la Science

7 – Lu dans la presse :

- Le 04.09.16 : « Gusty pizza », le rêve de trois copains d'enfance
- Le 05.09.16 : Du centre à Bois Sacré : le défi de la modernité
- Le 06.09.16 : L'Ouest attend du (re)nouveau
- Le 07.09.16 : Le Sud, rayon de soleil de la ville
- Le 09.09.16 : Fin de pollution sur la plage de Fabrégas
- Le 11.09.16 : « La Seyne nautique » s'ancre sur la plage de Fabrégas
- Le 12.09.16 : Vos films de famille peuvent enrichir la mémoire collective
- Le 15.09.16 : Déplacements urbains : l'enquête est ouverte
- Le 18.09.16 : L'escalier du Grand Hôtel retrouvé
- Le 18.09.16 : Brûlage des déchets verts : dangereux pour la santé
- Le 19.09.16 : Mode de déplacements : TPM mène l'enquête
- Le 21.09.16 : Tourisme et logement social entrent dans le giron de TPM
- Le 22.09.16 : L'institut Michel Pacha va-t-il sortir de l'abandon ?
- Le 23.09.16 : Les sangliers désertent les terres Gastes
- Le 23.09.16 : Nettoyage de la corniche samedi matin à Tamaris

- Le 25.09.16 : La corniche de Tamaris passée au peigne fin
- Le 26.09.16 : La fin de la mise à 2X2 voies de la RD26 est sur les rails
- Le 26.09.16 : Première journée champêtre à la Dominante
- Le 27.09.16 : Le nouvel échangeur sur l'A50 en bonne voie
- Le 29.09.16 : Eclairage public rénové, 4000 ampoules Led distribuées
- Le 03.10.16 : Six-Fours : Chaleureux hommage à Serge MALCOR
- Le 06.10.16 : Un sanglier de 145 Kg abattu aux Gabrielles
- Le 06.10.16 : Diviser sa facture d'électricité par deux grâce aux Led

8 – Tour de Table :

- Jo GATEL : Nous informe qu'un nouveau commerce de Pizzas a ouvert sur la placette du centre commercial de Janas. Il semble qu'il devrait remplacer le fourgon ambulancier, lequel serait mis en vente.
- Jean MEDURI se rendra à l'enquête publique sur le PDU et demandera qu'enfin soit ré-ouvert à la circulation publique la section Ouest du chemin Croix de Palun (cette section de chemin est bien publique) ce qui permettra également de rendre accessible la partie du vallon du loup dont le lit est systématiquement encombré d'objets divers ! (déposés par des citoyens peu scrupuleux)
- Solange ARDOUIN exprime sa satisfaction de voir enfin la piste cyclable des Moulières à la Croix de Palun dégagée des véhicules ventouses et rendue ainsi aux cyclistes et piétons.

✚ 10h00. Fin de réunion du Bureau

**Prochaine réunion du C.A le samedi 10 décembre à 9h30
au « Restaurant du Rivage » à Fabrégas**

C.R REUNION DE QUARTIER N° 4

Secteurs 2 – 9 – 11

✚ **Début de la réunion de Quartier N°4 à 10h00.**

Personnalités excusées :

- **M. le Maire**, représenté par **M. Claude ASTORE**
- **Mme Denise REVERDITO**, adjointe à l'urbanisme
- **Mme Jocelyne LEON**, adjointe quartier Sud
- **Mme Cécile JOURDA**, conseillère municipale déléguée à l'urbanisme règlementaire

Personnalités présentes :

- **M. Claude ASTORE**, adjoint en charge de la sécurité
- **Mme Marie VIAZZI**, conseillère municipale, en charge des relations avec les CIL et Allô La Seyne
- **Nathalie BICAIS**, conseillère départementale
- **Mme Sandra TOREZ**, conseillère régionale et municipale
- **M. Damien GUTTIEREZ**, conseiller départemental La Seyne Nord
- **Mme Virginie SANCHEZ**, conseillère départementale et municipale
- **Mme Marianne POTHON**, responsable « allô la Seyne »

Le Président accueille et remercie tous nos invités qui ont répondu en grand nombre à notre invitation. Il ouvre ensuite la série de questions préalablement listées afin qu'elles reçoivent des réponses les plus claires possibles.

Question N° 1 :

Que sera le futur Eco Quartier de Mauvéou ? (pour information, une réunion en comité restreint en mairie définira plus précisément ce que sera ce quartier)

Réponse : M. ASTORE nous expose quelques détails et retrace l'historique de l'acquisition de ce terrain. D'environ cinq hectares, il a d'abord été envisagé par une municipalité précédente d'y réaliser un collège mais la nécessité n'étant plus d'actualité, il a été acquis par l'Etablissement Public Foncier (EPF) qui en a confié la gestion à la commune pour y réaliser un ensemble immobilier. Les services de l'urbanisme ont étudié l'implantation des futurs logements en respectant au maximum l'intégrité des constructions actuelles, avec le souci de ne pas engager leur vue sur l'horizon. Les problèmes de circulation (interne et externe au quartier), de stationnement, d'écoulement des eaux de pluie du respect de la végétation environnante ont été pris en considération. Il y est prévu la réalisation d'une salle publique de quartier.

Mme BICAIS intervient en évoquant le souci de la densification de population dans ce quartier ainsi que du nombre de véhicules qui vont de fait augmenter la circulation déjà dense sur des voies trop étroites. Elle souhaite par ailleurs que cette réalisation intègre des programmes innovants.

M. ASTORE confirme que ce ne sera pas un réel Eco Quartier car le nombre de logements à y construire sera nettement inférieur à ce que la surface pourrait permettre. Il n'y aura pas de densification, mais une urbanisation maîtrisée, pas de constructions de type HLM mais 30% de logements sociaux comme la loi l'oblige. Il regrette l'absence de Mme REVERDITO qui aurait pu préciser quelques détails.

Le Président donne la parole à son adjoint afin que celui-ci invite fortement tous nos concitoyens à se rendre à l'Hôtel de Ville afin d'y consulter les documents concernant l'Enquête Publique sur le « Plan de Déplacement Urbain » et de ne pas hésiter à consigner sur le cahier observations, remarques ou demandes personnelles.

Question N°2 :

Notre Président évoque la possibilité de réaliser un rond point giratoire à la sortie des chemins Croix de Palun et Moulières sur la RD 16. Dès le réaménagement de l'avenue P. A. RENOIR, il avait été envisagé d'installer des feux tricolores à cette intersection. Depuis, la circulation des voitures ne cesse d'augmenter ce qui rend très dangereux les sorties des riverains sur cette avenue. Comparé au nouveau giratoire de La Seyne à Bastian, l'espace en permet la réalisation. Ne manque que la volonté d'accéder au souhait des riverains.

Intervention de Mme BICAIS, Conseillère Départementale, nous confirmant n'avoir pas été informée de cette proposition. Le Président qui a adressé un courrier à M. Le Maire, en adressera un exemplaire à M. le Président du Conseil Départemental précisant cette demande importante pour les riverains.

M. ASTORE ne semble pas enthousiaste devant cette proposition. Il s'inquiète car il ne semble pas y avoir un emplacement réservé pour un tel programme. Le coût d'un tel équipement avoisine les 300000 euros.

Le Président rappelle son souhait de voir réaliser à proximité du giratoire de Bastian, en amont côté Est, un passage protégé afin de mettre en sécurité les piétons se rendant au commerce Bricomarché et ainsi ralentir les véhicules à l'approche de ce giratoire.

Mme BICAIS l'informe que le Département ne souhaite pas réaliser cet aménagement car un tel équipement existe déjà côté Ouest du giratoire apparemment plus fréquenté par les piétons que le côté sud (!)

Question dans le public : pourquoi ne pas supprimer les « tourne-à-gauche » tout le long de cette voie ?
Pas de réponse.

Question N°3 :

Une question du public : que devient le projet de réalisation de ronds-points giratoires sur le chemin de l'Oïde ? *Réponse de M. ASTORE : la réalisation est rendue délicate car elle nécessite des emprises sur les terrains privés. Par contre cinq écluses seront réalisées par les services de la Commune.*

Question N°4 :

Chemin des Moulières à Croix de Palun. Une demande d'entretien de ce chemin toujours pas satisfaite.

M. ASTORE précise qu'à ce jour l'utilisation de produits désherbants est interdite, mais que le débroussaillage se fera à la main en utilisant toutefois des Rotofils.

Une information intéressante : *la Police Municipale a réalisé des rondes le long du chemin des Moulières à la Croix de Palun, et les stationnements illicites semblent avoir disparus après que les contrevenants ont été incités à garer leurs véhicules ailleurs. Un grand merci de la part des riverains.*

Question N°5 :

Entourage des arbres le long du trottoir Nord de l'avenue RENOIR. L'enrobé synthétique, entourant le pied de ces arbres, s'est totalement dégradé, créant ainsi des crevasses très dangereuses pour la circulation des piétons mais surtout des poussettes. Cette demande a été mainte fois formulée et jamais prise en compte

M. ASTORE contactera les services Jardin de la Commune.

Question N°6 posée par M. Jean MEDURI :

Y- a t-il un planning établi pour le nettoyage des vallats publics et privés et en particulier les passages sous buses ?

M. ASTORE rappelle que la Commune entretient les sections publiques mais que les propriétaires des sections privées ne font pas systématiquement l'entretien qui leur incombe à savoir maintenir le lit du vallat en largeur et profondeur d'origine. Par contre nous rappelons aux responsables de la ville, que la section du vallat du Loup, entre le giratoire de Janas et le chemin Paradis est devenu une véritable jungle où il sera impératif que les services communaux interviennent d'urgence.

Question N°7 :

Stationnements illicites le long de l'avenue P A RENOIR. Aux heures d'entrée et sorties de l'école J-J ROUSSEAU, soit quatre fois par jour, les trottoirs et bandes cyclables sont encombrés de voitures. Les riverains sont excédés certains ne peuvent plus accéder à leur propriété, d'autres ont eu leur portail endommagé. Tous les résidents mais également les transitaires demandent plus de rigueur de la part de la police. Certaines mamans demeurent sur le trottoir quelquefois une heure sans être verbalisées. Par contre un résident ayant stationné son véhicule sur le trottoir devant son domicile, a eu la désagréable surprise d'être verbalisé. Tous les résidents demandent une surveillance plus efficace des services de la police. Une suggestion de M. MEDURI ; est-t-il envisageable d'organiser une noria de voitures ce qui limiterait les stationnements ? Pourquoi ne pas envisager de faire comme en centre ville des circuits « PEDIBUS » cela nécessiterait une organisation des mamans confiant leurs enfants à des bénévoles lesquels conduiraient les enfants groupés vers l'école ?

Une maman dans l'assistance est plutôt réservée car elle doit se rendre à son travail mais doit également déposer ses enfants devant l'école.

Pas de réponses concrètes. A suivre...

Question N°8 :

Le ralentisseur devant l'entrée de l'école J-J Rousseau est inefficace car trop long et insuffisamment haut.

Réponse : ce ralentisseur est règlementaire et étudié pour les autobus car, trop court, les bus resteraient en balance au-dessus lors du franchissement.

Question N°9 :

Quand donc la fibre optique deviendra active ?

Réponse : la Commune n'a aucun pouvoir d'intervention sur ces opérations car il s'agit d'entreprises privées qui ont un programme et un planning à respecter. Cependant des difficultés apparaissent car certains poteaux téléphoniques en bois ne sont plus aptes à soutenir les nouveaux câbles, d'où nécessité de les remplacer occasionnant ainsi du retard. De plus dans certain cas, EDF doit donner son accord à ORANGE pour accrocher les câbles de fibres sur les poteaux béton.

Question N°10 :

Remplacement des ampoules électriques de l'éclairage public dans les lotissements privés (à condition que celui-ci soit ouvert à la circulation publique) Réponse : *Les ampoules à vapeur de mercure sont proscrites et doivent être remplacées par des ampoules règlementaires cependant cette opération*

nécessite le renouvellement complet de la tête du poteau Le coût de cette opération est à la charge du lotissement.

Pour finir, une question de M. HENRY : L'extrémité Est du chemin de Brémond se divise en deux voies. Hors, il y a quelques étourdis qui empruntent volontiers la voie descendante (soit la partie gauche) en sens interdit et se retrouvent de temps en temps en face d'usagers circulant règlementairement sur cette section de voie. Pourrait-on installer un panneau sens interdit sur cette section de voie ? *Réponse : Les services techniques iront voir in situ la possibilité d'implanter un panneau « Sens Interdit »*

Comme à l'accoutumée, les débats ont été longs mais instructifs. Le Président clôt la réunion en remerciant tous les participants et invite personnalités et adhérents à lever le verre de l'amitié.

✚ **12h10 fin de la réunion de quartier.**

Le Secrétaire Général Adjoint :
Adrien BISCOS

Le Président du CILLSOS :
Jean- Claude BARDELLI

Le 1^{er} Vice Président
Francis POURCHIER

Copies :

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de M. Le Maire**
- **Mme la Conseillère départementale du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **M. le Conseiller départemental du Canton la Seyne Nord**
- **Mme la Conseillère Régionale**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire DUSSAIX de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale**
- **M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **MM. les Directeurs des agences Var Matin et la Marseillaise de la Seyne sur Mer**
- **M. DECHIFRE correspondant de Var Matin**
- **COLLECTIF des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (22 + 4 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (18)**
- **Adhérents des secteurs 2, 9, 11**
- **Archives CILLSOS 2016**